



SAHARA INFO

JANVIER
DÉCEMBRE 86
N° 73. — 15 F

Commission paritaire n° 58229



Bulletin de
l'Association
des
Amis
de la
République
Arabe
Sahraouie
Démocratique

NOUVELLES DU SAHARA

27/09/85 : 27 étudiants sahraouis s'enfuient du Maroc et demandent l'asile politique à l'Espagne.

30/09/85 : L'A.L.P.S. arraisonne un navire espagnol pêchant dans les eaux territoriales de la R.A.S.D. Par mesure de représailles, le Gouvernement espagnol ordonne la fermeture du bureau du Front Polisario à Madrid et l'expulsion de son représentant Ahmed Bukhari. Le Front Polisario proteste vigoureusement et demande à l'Espagne de dénoncer les Accords de Madrid.

01/10/85 : L'Inde reconnaît la R.A.S.D. Le Maroc rompt ses relations diplomatiques.

23/11/85 : Ouverture à Paris de la Conférence Internationale : « Paix pour le Peuple Sahraoui : l'enjeu européen ». La Conférence s'achève avec le vote d'une résolution décidant de la création d'une interparlementaire européenne pour la reconnaissance de la R.A.S.D.

07/12/85 : Ouverture du sixième Congrès général du Front Polisario.

18/12/85 : Annonce de la constitution du nouveau gouvernement de la R.A.S.D. Mohamed Lamine Ahmed est nommé Premier ministre.

28/12/85 : L'A.L.P.S. abat un avion à Dakhla.

13/01/86 : Le Front Polisario critique violemment la France pour ses livraisons d'armes au Maroc, accuse le Maroc de vouloir embraser toute la région, condamne l'alignement inconditionnel de l'Espagne.

28/02/86 : Célébration du dixième anniversaire de la proclamation de la R.A.S.D. A cette occasion le Front Polisario procède à une démonstration de sa capacité de mobilisation militaire, de la réalité de ses institutions politiques et réaffirme l'exclusion d'une solution militaire au conflit.

01/03/85 : Monsieur Saby, vice-président du groupe socialiste français au Parlement Européen et président de l'interparlementaire de solidarité avec le peuple sahraoui, déplore le silence régnant en Europe relativement au conflit du Sahara occidental. Il demande au Maroc d'entamer des négociations avec le Front Polisario et annonce que le groupe socialiste européen va prendre des initiatives au Parlement Européen en faveur de la reconnaissance de la R.A.S.D. ;

02/03/86 : Première visite du roi Juan Carlos d'Espagne au Maroc. A cette occasion il déclare que sa visite est une preuve d'affection et de fraternité à l'égard du royaume voisin. Rabat et Madrid insistent sur l'importance de conserver des relations privilégiées, de coopérer sur le plan militaire et de maintenir aux portes de l'Atlantique un système de sécurité sous l'égide des U.S.A.

02/03/86 : Le Maroc demande le maintien du niveau de ses exportations vers la C.E.E. concurrencées par les produits espagnols.

12/03/86 : Les ministres africains des transports rejettent le projet de route internationale Tanger-Lagos.

29/03/86 : L'A.L.P.S. multiplie ses attaques contre le mur. Elle occupe régulièrement des postes marocains à l'intérieur du mur à Amgala, Farsia et Aglatt Echamba.

05/04/86 : Le Guatemala reconnaît la R.A.S.D.

11/04/86 : La R.A.S.D. ratifie la charte des Droits de l'Homme de l'O.U.A.

21/04/86 : Trois officiers marocains trouvent la mort à Guelta Zemmour.

27/04/86 : Monsieur Raymond ministre des affaires étrangères français, effectue une visite officielle à Rabat.

09/05/86 : Durant le mois d'avril des conversations indirectes entre le Maroc et le Front Polisario se déroulent à New York sous les auspices de l'O.N.U. et de l'O.U.A., grâce aux efforts de MM. Diouf (Président en exercice de l'O.U.A.) et Perez de Cuellar (Secrétaire général de l'O.N.U.). L'Algérie et la Mauritanie sont invitées en tant qu'observatrices. Encore une fois, le Maroc refuse de se plier aux recommandations de la Résolution 40/50 de l'O.N.U. et d'engager des négociations avec le Front Polisario. L'attitude du Maroc bloque tout progrès décisif du processus de paix.

21/05/86 : Le représentant aux relations internationales du Front Polisario déclare que la R.A.S.D. attache une importance essentielle aux entretiens à caractère préliminaire qui se sont déroulés à New York.

02/06/86 : L'A.L.P.S. lance une série d'attaques contre les F.A.R. marocaines et poursuit les actions de harcèlement du mur de défense à Guelta Zemmour Farsia et Argoub.

23/06/86 : Pour la troisième fois depuis 1984, des manœuvres conjointes aériennes hispano-marocaines se déroulent.

25/06/86 : La République dominicaine reconnaît la R.A.S.D.

26/06/86 : Le S.P.D. allemand déclare que l'Europe porte une responsabilité particulière dans le conflit de décolonisation qui oppose la R.A.S.D. au Maroc ; il souhaite que la C.E.E. exerce une pression économique sur le Maroc afin d'appuyer la cause de la R.A.S.D.

22/07/86 : le Roi Hassan II, à la suite de sa rencontre avec Shimon Perez Premier ministre israélien, est obligé de démissionner de la présidence du Sommet Arabe.

23/07/86 : Un chalutier espagnol pêchant dans les eaux territoriales de la R.A.S.D. est attaqué par l'A.L.P.S.

16/06/86 : Jacques Chirac, Premier ministre français, est reçu par le Roi Hassan II.

29/08/86 : Le roi du Maroc dénonce le Traité d'Union signé avec la Libye le 13/08/84. Les Etats-Unis se félicitent de cette décision ; l'Algérie réaffirme son soutien au peuple libyen.

06/09/86 : Un sous-officier des F.A.R. est fait prisonnier par l'A.L.P.S.

19/09/86 : Jacques Chirac se rend en visite officielle en Algérie.

23/09/86 : Selon le Front Polisario, des officiers israéliens auraient accompagné le Prince héritier du Maroc lors de la visite que ce dernier a effectuée le long des murs de défense. Ce fait constituerait la preuve de l'engagement d'Israël aux côtés du Maroc.

01/10/86 : L'A.L.P.S. poursuit sa guerre d'usure contre le mur de défense. Plusieurs journalistes étrangers assistent à l'infiltration des

commandos sahraouis de l'autre côté du mur et à la prise de postes de commandement.

04/10/86 : Jacques Chirac effectue une visite officielle au Maroc.

07/10/86 : Les Etats-Unis et le Maroc décident de renforcer leur coopération économique, touristique et halieutique. En particulier ils examinent les moyens d'accroître les investissements américains au Maroc, ainsi que l'approvisionnement des unités américaines stationnées en Europe en produits alimentaires marocains.

23/10/86 : La quatrième commission de l'O.N.U. adopte par 92 voix contre 2, un projet de résolution visant à mettre un terme au conflit du Sahara occidental et demandant l'ouverture de négociations directes entre le Maroc et le Front Polisario.

31/10/86 : L'Assemblée générale des Nations unies adopte, par 98 voix pour, la Résolution 16/41 qui reprend le projet de résolution proposé par la IV^e commission.

03/11/86 : L'Etat de Trinidad et Tobago reconnaît la R.A.S.D.

10/11/86 : Confronté à la détermination de l'intergroupe parlementaire européen et des comités de soutien européens à la R.A.S.D. qui ont décidé de manifester lors de sa visite à Strasbourg, le roi du Maroc fait savoir qu'il renonce à se rendre au Parlement européen.

14/11/86 : Ouverture, à Madrid, de la XII^e Conférence Européenne de Soutien au Peuple Sahraoui.

18/11/86 : L'Etat de Belize reconnaît la R.A.S.D. Il devient le soixante-septième Etat de la Communauté internationale à suivre cette voie.

Ph. Riché



QUI EST DERRIÈRE SAHARA INFO ?

Présidence de l'Association :
M. Barbier, S. Boucheny, D. Cadin,
F. Jacob, C. Pistre, J. Rabinovici,
J. Rouxin, A. Vivien.

Président : Francis Jacob.

Secrétaire Général : Claude Bontems.

Comité de rédaction : C. Bontems,
Ph. Riché, C. Duchastelle, Y. Prat,
D. Pryn.

Le présent numéro a été réalisé avec la collaboration de : C. Bontems, F. Jacob, Ph. Riché et R. Villemont.

L'ASSOCIATION A UN NOUVEAU VISAGE

Depuis la dernière Assemblée Générale qui s'est tenue à Paris le 24 mai 1986, le Conseil d'Administration et le Bureau de l'Association ont été profondément remaniés tant en ce qui concerne les animateurs qu'en ce qui concerne les orientations.

Ces mutations étaient devenues indispensables, car l'Association avait notoirement ralenti son activité depuis 1984. L'Assemblée Générale a donc décidé de se donner les moyens d'une véritable relance avec des forces nouvelles.

Les nouvelles instances de l'Association sont désormais les suivantes :

– *Composition de la Présidence :*

Maurice BARBIER (Professeur de Droit)

Serge BOUCHENY (Sénateur P.C.)

Didier CADIN (Chargé de la liaison avec le Bureau)

Francis JACOB (Président juridique de l'Association)

Charles PISTRE (Député P.S.)

Jean RABINOVICI (Journaliste à Témoignage Chrétien)

Jeannine ROUXIN (Maire adjoint Le Mans)

Alain VIVIEN (Député P.S.)

– *Composition du Bureau :*

C. BONTEMS, C. COMMUN, F. JACOB, C. DUCHASTELLE, F. LANÇON, N. MOREAU, Y. PRAT, Ph. RICHE, R. VILLEMONT.

– *Fonctions spécialisées :*

Secrétariat général : C. BONTEMS.

Présidence juridique : F. JACOB.

Trésorier : N. MOREAU, Trésorier adjoint : C. COMMUN.

Organisation des activités de l'Association.

L'activité de l'Association est répartie entre six commissions ayant chacune pour responsable un membre du Bureau. L'accès aux commissions est largement ouvert à toutes les bonnes volontés qui voudront participer aux travaux. Lors de la réunion du 14 juin les Commissions ont été fixées comme suit :

ÉDUCATION et COORDINATION entre les Comités de la province, responsable : R. VILLEMONT.

INFORMATION : C. BONTEMS, secrétaire général, assisté de C. DUCHASTELLE, Y. PRAS, D. PRYEN et Ph. RICHE.

RAPPORT avec les ASSOCIATIONS EXTÉRIEURES et les COMITÉS PARISIENS : F. LANÇON, assisté de R. TOUSSAINT.

COORDINATION avec l'ASSOCIATION MÉDICALE : J.M. TOULOUSE.

LIAISON avec les ORGANISATIONS HUMANITAIRES : D. CADIN.

CONTRÔLE FINANCIER : la commission de contrôle financier désignée lors de l'Assemblée Générale du 24 mai et composée de R. DAVEZIES, L. HANOUN et D. PRYEN exercera un contrôle permanent sur les comptes de l'Association.

Heureusement, les Comités locaux sont demeurés en activité pendant la même période et ont poursuivi un travail appréciable. Vous trouverez dans ce numéro de Sahara Info le rappel des activités de l'Association ainsi que les perspectives qui vous sont proposées dans l'immediat.

Notre objectif premier est d'étendre l'influence de l'Association en France et, à ce propos, vous apprendrez avec plaisir la constitution d'un nouveau Comité en CORREZE et la mise en place de structures prometteuses dans d'autres régions de notre pays comme dans l'ESSONNE.

Je rappelle les objectifs essentiels de l'Association :

– Contribuer à une meilleure connaissance du peuple sahraoui, tant en ce qui concerne son histoire, que sa culture et sa longue lutte de résistance contre ses divers colonisateurs.

– Développer la plus large information possible sur la lutte du peuple sahraoui et de son avant-garde, le Front POLISARIO, pour son droit à l'indépendance.

– Encourager et concrétiser le soutien matériel et humanitaire sous toutes ses formes au peuple sahraoui.

– Exiger et obtenir du gouvernement français qu'il cesse d'apporter une aide politique et militaire au gouvernement marocain et qu'il reconnaisse officiellement et de manière active le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui par l'intermédiaire de son gouvernement légitime, émanation de la R.A.S.D.

C'est dans ce cadre que notre association, indépendante vis-à-vis de toute formation politique, syndicale ou confessionnelle, revendique son analyse propre de la situation afin de définir les meilleurs moyens de populariser la lutte du peuple sahraoui.

Notre action est Politique certes, mais elle est également humanitaire. C'est ainsi que cette année nous avons l'objectif ambitieux de faire venir en France 120 enfants sahraouis. Nous allons également entreprendre une campagne permettant d'acheter les semences dont les Sahraouis ont tant besoin pour leurs cultures maraichères, élément essentiel de leur vie de tous les jours. Ceci ne doit pas faire oublier les efforts quotidiens concernant l'aide alimentaire : de même nous n'abandonnons pas l'idée de participer au développement du centre de formation professionnelle pour les Sahraouis.

La diffusion de notre journal doit permettre d'avancer plus profondément encore dans la connaissance de la lutte du peuple sahraoui et dans la sensibilisation de l'opinion publique française. C'est son objectif, c'est sa raison d'être.

Nous attendons de chacun un effort renouvelé à la mesure des succès politiques que rencontre, chaque jour, la République Arabe Sahraouie Démocratique, reconnue aujourd'hui par soixante-sept États.

Soyez persuadés que notre Association est à nouveau ambitieuse. Le courage, la volonté du peuple sahraoui le méritent.

Francis JACOB.

SAHARA INFO
Présente
à ses lecteurs
ses meilleurs vœux
pour 1987

SOMMAIRE

Nouvelles du Sahara	2	La vie de l'Association.	
Éditorial	3	Communiqué	9
Hassan II et le Parlement		La Conférence de Madrid	9
Européen	4	Un projet humanitaire	10
Le sixième Congrès	6	Les fils des nuages	11
		Propos d'un metteur en scène	11
		Notes de lecture	12

HASSAN II ET LE

Le projet de visite.

Depuis 1984 la diplomatie marocaine essuie revers sur revers au niveau international. En novembre 1984, le Maroc annonce son départ de l'Organisation de l'Unité Africaine. Un an plus tard, il décide de ne plus siéger à la Quatrième Commission de l'Organisation des Nations Unies. En 1986, il accepte à contrecœur de participer à la tentative de conciliation organisée par le président de l'O.U.A. et le Secrétaire Général de l'O.N.U., tentative destinée à mettre enfin en place la procédure de référendum préconisée par toutes les organisations internationales, gouvernementales ou non gouvernementales. Les deux séances de travail qui auront lieu à New York au cours du second trimestre de l'année montreront clairement que le Maroc, malgré ses déclarations verbales, n'entend pas se départir de sa conquête saharienne.

Il ne reste que peu d'alliés au Maroc. Ses seuls soutiens demeurent dans le monde occidental. C'est dans cette direction que travaille désormais la diplomatie marocaine. Pour contrebalancer les effets du désaveu africain et du désaveu des Etats membres de la communauté internationale, il lui faut obtenir une reconnaissance renouvelée de ceux qu'elle estime être ses partenaires privilégiés : les Etats européens et les U.S.A.

Depuis plusieurs mois, le régime marocain s'efforce de fournir des gages multiples de bonne volonté. On peut mentionner la dénonciation du traité d'Oujda qui liait le Maroc à la Libye. On peut également citer la rencontre historique entre Hassan II et Shimon Perez. Dans un cas comme dans l'autre, le Maroc entend se présenter comme la caution tiers-mondiste des choix européens. En contrepartie, le Maroc espère obtenir la consécration de son bon droit par la communauté européenne. Tel est le sens de la visite d'Hassan II au Parlement européen.

Déjà, en 1979-1980, le Parlement européen devait connaître du conflit du Sahara occidental. Une résolution, élaborée par M. Lalore membre irlandais du groupe des Démocrates Européens de Progrès, fut adoptée et imposée par la droite européenne. Cette résolution reprenait la vieille fable selon laquelle le peuple Sahraoui n'existait pas et qu'il s'agissait de mettre un terme à un conflit opposant le Maroc à l'Algérie. Sept années plus tard il n'est plus possible de reprendre une telle argumentation. Toutes les résolutions de l'O.N.U. et de l'O.U.A. en ont réduit les fondements à néant. Le conflit oppose le Maroc à un Etat annexé et seul un référendum d'autodétermination et d'indépendance organisé dans des conditions justes et conformes au droit international pourra y mettre un terme.

Par ailleurs, la diplomatie marocaine ne se trouve plus dans les mêmes conditions, aussi favorables, que celles qu'elle rencontra en 1979-1980. A cette époque, le conflit du Sahara occidental était fort mal connu, l'opinion politique était modérément sensibilisée et restait perméable aux campagnes de désinformation menées par les amis du Maroc. Depuis lors, une prise de conscience s'est effectuée. Sa concrétisation s'est réalisée en 1985 lors de la Conférence Internationale « Paix pour le peuple Sahraoui, l'enjeu européen » qui s'est tenue à Paris en novembre 1985. Cette conférence qui a réuni plusieurs centaines d'hommes politiques venus de tous les continents et qui a reçu le soutien d'une centaine d'hommes politiques européens, a donné naissance à une interparlementaire de députés européens qui se fixe comme objectif de promouvoir la paix au Sahara occidental, conformément à la Résolution AHG 104 de l'O.U.A. et aux résolutions postérieures de l'O.N.U.

Dans ces conditions, il n'est plus possible pour le gouvernement marocain d'espérer qu'une nouvelle motion Lalore puisse être votée. Le déplacement d'Hassan II à Strasbourg tend essentiellement à retarder un engagement de l'Europe aux côtés de la République Arabe Sahraouie Démocratique, engagement qui seul permettrait le retour à la paix dans cette région du monde arabe.

Qu'attend donc le Souverain du Maroc d'une visite officielle au Parlement européen ? Le désamorçage de la campagne pour la paix au Sahara occidental qui commence à se développer dans cette enceinte. Certains députés européens, plus précocement et plus profondément que certains de leurs collègues nationaux, réalisent l'enjeu de la paix au Maghreb. Pour Hassan II, être reçu à Strasbourg, cela signifie obtenir un gage de reconnaissance des puissances européennes pour les services qu'il pense avoir rendus, cela signifie revenir dans son pays en claironnant que les Etats européens se sont ralliés autour de lui, que sa cause a été légitimement consacrée par l'Europe.

Il est certes normal qu'un chef d'Etat soit reçu par des instances internationales et même par les plus importantes. Mais tout chef d'Etat qui demande à être reçu doit arriver les mains propres et non pas en traînant derrière lui la réputation de son refus de se plier aux recommandations de la Communauté internationale.

Le jour où Hassan II aura accepté d'entrer dans le processus des négociations avec le Front Polisario, le jour où ces négociations auront débouché sur un référendum juste et libre et que les résultats en auront été non seulement publiés, mais également acceptés par les parties au

conflit, alors, et alors seulement, Hassan II pourra pénétrer la tête haute dans l'enceinte du Parlement européen. Mais, tant qu'un peuple qui prétend à l'indépendance se trouvera privé de la possibilité de faire entendre sa voix du fait de la mauvaise volonté arbitraire d'un souverain, tant que ce que ce souverain niera la force des résolutions internationales, tant que ce souverain témoignera du mépris le plus total du droit des peuples, nul ne doit s'abaisser à l'accueillir, car il a manqué au plus élémentaire de ses devoirs de souverain.

Il n'en demeure pas moins que la raison des monstres froids, la raison d'Etat peut conduire certains de ses représentants à négliger les devoirs moraux élémentaires au profit de quelques avantages économiques immédiats. A quelques exceptions près, tous les Députés savent ou ressentent que la cause du Maroc n'est plus défendable au plan des principes. Mais, certains estiment qu'il serait inopportun, pour des raisons économiques, politiques et stratégiques, de condamner définitivement le Maroc. Ils redoutent une nouvelle résolution qui, empruntant d'autres voies que la résolution Lalore, alignerait la position du Parlement européen sur celle de toutes les organisations internationales ayant eu à connaître de la question du Sahara occidental au cours de ces trois dernières années. La venue d'Hassan II à Strasbourg pourrait être l'occasion d'une telle prise de position. C'est la raison sans doute pour laquelle cette visite a été plusieurs fois reportée ces derniers mois.

Il est nécessaire de dépasser ces spéculations tactiques. Le Parlement européen, de même que les parlements nationaux des Etats européens, doit rejoindre le camp dominant de ceux qui souhaitent que la paix puisse régner au Maghreb. Une paix fondée sur des bases justes et pacifiques. Cette paix est possible, elle découlera de la mise en œuvre du référendum d'autodétermination et d'indépendance tel qu'il est prévu dans les dernières résolutions de l'O.N.U. et de l'O.U.A. Seule cette démarche permettra de voir le calme se rétablir dans la région. Accepter de recevoir Hassan II, c'est prendre le risque d'une pérennisation du conflit. Accueillir le souverain du Maroc à Strasbourg, c'est lui fournir la caution de l'Europe et le renforcer dans sa détermination, de ne pas accepter les décisions de la communauté internationale. A ceux qui déclameraient qu'il faut laisser au Chef d'Etat du Maroc le droit de s'exprimer, il convient de dire qu'Hassan II a eu toutes les occasions d'exposer ses thèses et qu'il ne s'en est pas privé. Son discours a été connu. Son discours est condamné. Et chaque fois que la condamnation a été prononcée, Hassan II est parti en claquant la porte. Ceci montre à l'évidence qu'Hassan II

PARLEMENT EUROPÉEN

ne souhaite pas dialoguer, mais simplement arracher des appuis. Dans l'intérêt de la paix, ses appuis doivent lui être retirés.

Nous venons d'apprendre que le roi annulait son projet de visite officielle au Parlement européen. Le mouvement de protestation qui se développait depuis plusieurs mois au sein de la communauté européenne l'a obligé à réfléchir et à adopter la seule solution qui s'imposait. Ceci montre à quel point les prétentions du gouvernement marocain sur l'Etat sahraoui créent une situation de faiblesse pour la diplomatie marocaine. Ceci montre à quel point il est urgent que les deux parties au conflit viennent s'asseoir à la table des négociations. L'intransigeance d'Hassan II se retourne contre lui et surtout contre le peuple marocain qui, bientôt, n'aura plus d'interlocuteur attentif au sein de la société internationale.

La visite du roi du Maroc était prévue pour le 10 décembre de cette année. Il était prévu que les Comités européens de soutien enverraient une délégation, à titre de protestation, à Strasbourg, au siège du Parlement européen. Malgré le renoncement officiel du roi à cette visite, les Comités de soutien ont décidé, lors de leur douzième conférence qui s'est tenue à Madrid du 14 au 16 novembre, de maintenir leur intention de se rendre à Strasbourg à la date initialement prévue. Cette décision a été prise pour une double raison.

En premier lieu les Comités de soutien enten-

Hassan II n'ira pas à Strasbourg mais les comités de soutien y seront.

dent faire savoir à quel point ils ont été choqués par le principe même de cette visite. La Communauté européenne ne peut rester insensible à la volonté du monarque de ne pas œuvrer pour que la paix puisse régner dans cette région du Maghreb. En outre, les Comités se méfient des roueries de la diplomatie marocaine. Cette dernière, apprenant que les Comités se démobilisent, serait capable de reprogrammer un voyage du souverain à Strasbourg.

En second lieu, nous venons d'apprendre qu'une négociation très importante devait avoir lieu à Strasbourg. Il s'agit de la renégociation des droits de pêche avec le Maroc.

Un accord existe entre les Communautés Européennes et le Maroc sur le droit de pêche au profit des marins appartenant à des pays de la C.E.E. Jusqu'à ce jour, l'Accord spécifiait qu'il ne s'appliquait qu'aux eaux territoriales marocaines. Cette clause préservait les droits des Sahraouis sur leurs propres eaux territoriales. L'entrée de l'Espagne dans le Marché Commun risque de modifier le statu quo. En effet, l'Espa-

gne, lorsqu'elle n'appartenait pas au Marché Commun, avait conclu un accord avec le Maroc, aux termes duquel ses marins pouvaient pêcher dans les eaux marocaines. Les Espagnols ont utilisé cette clause pour pêcher dans les eaux territoriales sahraouies. Il est à craindre que la renégociation de l'Accord de pêche ne soit l'occasion d'une atteinte à la souveraineté de la République Arabe Sahraouie Démocratique, que l'Espagne exige que ses « avantages » soient étendus à tous les Etats du Marché Commun, afin de ne pas avoir à renoncer à son privilège. C'est la seconde raison pour laquelle un déplacement des Comités de soutien au Peuple Sahraoui à Strasbourg devient nécessaire. Il n'est pas question d'empêcher la conclusion d'un accord de pêche, mais il faut que cet accord précise de façon catégorique qu'il ne s'applique qu'aux seules eaux territoriales du Maroc à l'exclusion de celles de la République Arabe Sahraouie Démocratique ; et ce tant que le référendum d'autodétermination et d'indépendance n'aura pas eu lieu.

Voilà pourquoi le 16 novembre 1986 il a été décidé de maintenir la réunion des Comités de soutien à Strasbourg le 10 décembre 1986. Il n'est pas question dans l'immédiat d'une manifestation de masse, telle qu'elle avait été prévue dans l'hypothèse où le roi du Maroc se serait déplacé, mais d'une présence de tous les Comités représentés par leurs dirigeants, afin d'entamer des discussions sur la préservation des droits légitimes du peuple Sahraoui. C. B.

COMMANDEZ, AU TARIF SPÉCIAL POUR ADHÉRENTS :

- *Voyages et explorations au Sahara occidental au XIX^e siècle*, par Maurice Barbier, 371 pages.
- *Paix pour le peuple Sahraoui : Un Enjeu Européen, Actes de la Conférence Internationale, Paris 23-24 novembre 1985*, Bruxelles, 1986.
- *Le Groupe National de Chants et Danses El Ouali*, l'histoire de la troupe qui effectua une tournée européenne au printemps, les thèmes des chansons, la culture des anciens service de la résistance d'un peuple, des instruments d'aujourd'hui pour une lutte d'aujourd'hui, 40 pages, 25 F (port compris).
- *Le Conflit du Sahara occidental*, par Maurice Barbier, 420 pages, 140 F (port compris).
- *La guerre du Sahara occidental*, par Claude Bontems, 223 pages, 160 F (port compris).
- *Trois Français au Sahara occidental en 1784-1786*, introduction, choix de textes et notes par Maurice Barbier, 215 pages, 80 F (port compris).
- *Actes du Colloque sur les Fondements Juridiques et Institutionnels de la R.A.S.D.*, 160 pages, 80 F (port compris).
- *Les Réguibats. De la paix française au Front Polisario*, par François Beslay, 192 pages, 90 F (port compris).

Adressez vos commandes à l'Association « les Amis de la R.A.S.D. » — B.P. 244 — 75227 PARIS CEDEX 05.

LE SIXIÈME CONGRÈS GÉNÉRAL

Les 7 et 10 décembre 1985 s'est tenu, à la base Chahid Hadad, le sixième congrès général populaire du Front Polisario. Comme tous les précédents, ce Congrès revêt une importance particulière. Il marque un jalon supplémentaire dans l'édification de l'Etat sahraoui. Plus de mille délégués se sont réunis pour faire le bilan des trois dernières années écoulées (le précédent congrès s'était tenu du 12 au 16 octobre 1982) et pour dégager les grandes lignes d'action des trois années à venir.

Plusieurs décisions importantes ont été adoptées :

Sur le plan institutionnel : Il importe de relever en premier lieu que la Constitution de la R.A.S.D. s'enrichit de trois nouveaux articles relatifs aux Congrès Populaires de Base.

LA RÉFORME CONSTITUTIONNELLE

Art. 4 : Les congrès populaires de base se tiennent tous les ans. Le Chef de l'Etat fixe la date de leur tenue.

Art. 35 : Ils désignent les comités populaires et élisent les présidents des conseils populaires.

Art. 36 : Ils élaborent, des programmes à court terme conformément au programme à court terme issu du Congrès Populaire Général.

Ces trois articles n'apportent pas de réelle innovation par rapport à la pratique antérieure. Depuis leur création, les Congrès populaires de base se sont toujours réunis tous les ans et ont toujours désigné les membres des comités populaires et élu les Présidents de ces derniers. Ce qui devient important, c'est la constitutionnalisation de ces règles. Elle est symptomatique de la démarche pragmatique des responsables du Front Polisario. « La mobilisation des masses et la libération de leur esprit d'initiative pour qu'elles jouent pleinement leur rôle » (Programme d'Action Nationale Général) n'est pas un simple discours. Les Sahraouis ne recherchent pas une banale démocratie formelle, mais entendent mettre en place un système démocratique réel. Ce système démocratique ne doit pas constituer une rupture avec le passé, mais en

constituer le prolongement. C'est la raison pour laquelle le fonctionnement des assemblées sahraouies n'a pas été codifié dès l'origine. Pendant dix années les congrès populaires de base ont fonctionné sans formalisme préétabli. Pendant dix années ils ont pu rechercher leur régime de croisière. Ayant fait la preuve de leur efficacité, ils ont été constitutionnalisés.

Ces trois nouveaux articles manifestent de la vitalité de l'Etat sahraoui et, par la même, de sa réalité. La R.A.S.D. n'est pas un cadre figé, mais une réalité vivante qui tend à se développer.

LA CRÉATION DE LA WILAYA D'AOUSSERD

L'enrichissement de la Constitution sahraouie n'est pas la seule innovation institutionnelle. Il importe de citer également la création d'une nouvelle Wilaya.

Depuis 1976, la population sahraouie était répartie à l'intérieur de trois wilayas (El Aioun, Smara et Dakhla) qui englobaient vingt-et-un camps. Le 14 novembre 1985 une quatrième wilaya a vu le jour. Désormais il existe vingt-cinq dairas qui se répartissent de la manière suivante :

A ces vingt-cinq dairas il convient d'ajouter le camp situé à proximité de l'école du 27 février, qui constitue la vingt-sixième entité de la République Arabe Sahraouie Démocratique en exil.

La création de la quatrième wilaya témoigne de la vitalité du peuple sahraoui. Non seulement les acquis antérieurs sont maintenus, mais en outre, la jeune république se développe. Ceci est une donnée essentielle qui permet de réfuter les thèses de quelques bons auteurs vendus, contre on ne sait quels intérêts, à la logomachie marocaine selon lesquelles, les camps de la région de Tindouf seraient peuplés d'Algériens, de Maliens, de Nigériens, enrôlés de force par le gouvernement algérien. Qui accepterait de vivre et de se développer dans cette région, l'une des plus hostiles du globe ? Qui si ce n'est un peuple décidé à tout pour recouvrer son territoire national ?

La manière dont la quatrième wilaya a été créée est riche d'enseignements. Elle permet de mieux saisir le génie sahraoui. La survie du peuple sahraoui replié dans la région de Tindouf est liée à l'eau. Durant ces dix dernières années, grâce aux campagnes d'hygiène, la démographie a augmenté. Il a fallu trouver de nouveaux points d'eau. Lorsque ces derniers ont été trouvés, des volontaires se sont rendus sur place et ont édifié toute l'infrastructure nécessaire à l'installation de la population : bâtiments administratifs, écoles, dispensaires, etc.

WILAYAS	DAIRAS
Aousserd	Aghouenit, Bir Guendouz, La Güera, Mijek Tichla, Zoug
El Aioun	Amgala, Bou Craâ, Daora, Echderia Guelta Zemmour, Hagounia
Dakhla	Aïn Beida, Argub, Boujdour, Bir N'zaran El Foula Gleibat, J'reifia, M'Dreiga
Smara	Bir Lahlou, El Farzia, Haouzia J'Diria, Mahbes, Tifariti

DU FRONT POLISARIO (7-10 décembre 1985)

Ensuite, et ensuite seulement la population s'est rendue sur place. Les tentes ont été dressées, de même, les petites constructions qui servent de cuisine et de resserre pour les produits de première nécessité ont été édifiées. Aucun avantage n'a été consenti à ceux qui quittaient les anciennes wilayas pour s'installer dans la nouvelle. Il leur fallait tout recommencer : construire, bâtir, s'adapter. Tout cela a été réalisé dans la conscience que cet effort immédiat servait la cause du peuple sahraoui dans son avenir.

Sur le plan gouvernemental : A l'issue des travaux du sixième congrès, un remaniement des instances dirigeantes a vu le jour. Désormais, les instances dirigeantes se présentent de la manière suivante.

Comité exécutif du Commandement de la Révolution.

Mohamed ABDELAZZIZ
Mahfoud ALI BEIBA
Bachir Moustafa SAYED
Brahim GHALI
Mohamed LAMINE BOUHALI
Mohamed LAMINE AHMED

BUREAU POLITIQUE

Mohamed RAHAL, Mohamed Ali EL OUALI, Mansour OUMAR, Abdelkader TALEB OUMAR, Sid Ahmed BATAL, Brahim HAKIM, Mohamed SALEM SALEK, Mohamed EL OUALI, Sabilla CHIAA, Benna BAHA, Nih LAHBIB, Brahim Mohamed MAHMOUD, Khalid Sid M'HAMED, Senniya AHMED, Sid Ahmed AHMED MAHMOUD, Lahcene MOHAMED ALI, Moustapha BOUH, Mohammed KHADDAD, Abeida CHEIKH, Fatimatou ALLALI, Mahjoub BRAHIM, Lahcen LAHRATANI, Guejmoula EBBI, Hamdi BERRAYE, Ahmed BOUKHARI, Mohamed SIDATI, Seddik MALAININE.

La composition de la nouvelle équipe ministérielle appelle plusieurs remarques. En premier lieu on se doit de constater une remarquable stabilité des instances de direction. Le Conseil du Commandement de la Révolution demeure totalement inchangé. Le Bureau Politique passe de vingt-cinq à vingt-sept membres. Vingt-et-un d'entre eux faisaient partie du précédent bureau. Néanmoins, derrière cette stabilité, apparaissent des lignes d'action nouvelles.

L'équipe ministérielle qui comprenait neuf membres jusqu'à présent, en comporte désormais treize. Quatre nouveaux ministères

GOUVERNEMENT DE LA R.A.S.D.

Président de la République	Mohamed ABDELAZZIZ
Premier ministre	Mohamed LAMINE AHMED
Ministre de la défense	Brahim GHALI
Ministre des affaires étrangères	Mansour OUMAR
Ministre de l'intérieur	Abdelkader TALEB OUMAR
Ministre de l'information	Brahim HAKIM
Ministre de l'enseignement	Sid Ahmed BATAL
Ministre de la santé	Nema Said JOUMANI
Ministre du commerce	Bouchraya HAMOUDI
Ministre de la justice	Hametti Abdelaziz RABANI
Ministre des transports et de la construction	Edda Brahim H'MOHYIM
Ministre du développement économique	Hamad Mohamed FADEL
Ministre de l'équipement	Ahmed Fall M'HAMED
Secrétaire général de la présidence	Mohamed Salem Ould SALEK

ont été constitués. Trois d'entre eux concernent l'économie. Il s'agit du ministère des transports et de la construction, du ministère du développement économique et du ministère de l'équipement. L'accent est désormais mis sur la construction économique de la société sahraouie. Une fois encore nous pouvons constater que l'équipe dirigeante de la République Arabe Sahraouie Démocratique se tourne vers le futur. Les difficultés de survie sont étroitement liées à l'édification de la société sahraouie moderne. Telle est la première ligne de force des nouvelles orientations.

La seconde orientation est moins évidente, mais elle n'en est pas moins significative. Désormais le Bureau politique comporte trois femmes au lieu de deux antérieurement. Lors du dernier congrès populaire Fatimatou ALLALI et Senniya AHMED avaient été désignées. En 1986, Guejmoula EBBI est venue les rejoindre. Les fonctions exercées par chacune d'elles sont les suivantes : Fatimatou ALLALI est la directrice de l'École du 27 février ; Guejmoula EBBI est présidente de l'Union Nationale des Femmes Sahraouies, enfin, Senniya AHMED est wali de Smara. Cette dernière nomina-

tion n'est pas sans revêtir un intérêt important, lorsqu'on sait qu'il n'y a que quatre walis. Que les femmes n'occupent qu'un quart des fonctions administratives supérieures, ceci pourra paraître bien modeste à certain(e)s, mais, au niveau du Maghreb cela témoigne d'une volonté réelle d'intégrer la femme dans le processus de décision politique.

Il est bien évident que les travaux du sixième congrès général n'ont pas seulement porté sur les aspects constitutionnels, administratifs et gouvernementaux de la République Arabe Sahraouie Démocratique. Si nous les avons privilégié ici, c'est qu'ils témoignent de la vitalité et du développement de la jeune république. A ce titre ils méritent une place particulière.

Les textes qui ont été adoptés à l'issue du Congrès témoignent de la volonté inébranlable du peuple sahraoui de parfaire son indépendance. Le simple fait que le slogan adopté en cette occasion soit la reprise du précédent : « Toute la Patrie ou le Martyre », marque bien cette détermination. Les efforts seront maintenus, voire intensifiés, pour parvenir à ce résultat.

C. B.

LA CONFERENCE DE MADRID

La XII^e Conférence Européenne de Coordination du Soutien au Peuple Sahraoui s'est réunie à Madrid les 14, 15 et 16 novembre 1986. Plus de trente-cinq comités, associations et organisations non-gouvernementales avaient envoyé une délégation. La France était représentée par l'Association des Amis de la R.A.S.D. (C. BONTEMS, C. DUCHASTELLE, F. JACOB, Ph. RICHE, R. VILLEMONT); participaient également à cette réunion : Mme J. ROUXIN qui représentait le Comité de jumelage Le Mans - Haouza, ainsi que l'A.F.A.S.P.A. représentée par F. LANÇON. Parmi les organisations humanitaires ayant leur siège en France nous pouvons citer : Terre des Hommes France.

Les délégués se sont répartis en deux groupes de travail. Le premier, présidé par F. JACOB (France) et B. SCARCIA (Italie) s'est penché sur la stratégie politique. Le second, présidé par notre ami B. PERREGAUX (Suisse) a étudié tous les problèmes suscités par l'aide humanitaire qui doit être apportée au peuple sahraoui.

A l'issue de ses travaux, la Conférence a adopté à l'unanimité la résolution suivante :

La XII^e Conférence Européenne de Coordination du Soutien au Peuple Sahraoui s'est tenue à Madrid en Espagne les 14, 15 et 16 novembre 1986, avec la participation de délégués des pays suivants : Allemagne Fédérale, Autriche, Belgique, Espagne, France, Grande-Bretagne, Grèce, Italie, Pays-Bas, Portugal, Suisse et des délégués de nombreuses organisations humanitaires.

Avec la délégation du Front Polisario conduite par Monsieur Mohamed SIDATI, membre du bureau politique et responsable du Département Europe du Front Polisario, et la délégation du Croissant Rouge Sahraoui conduite par son Président, Monsieur Mohamed HABIBALLAH, les délégués ont longuement étudié :

- La situation qui prévaut actuellement en République Arabe Sahraouie Démocratique.
- Les conclusions du VI^e Congrès du Front Polisario,
- Les résultats de la Conférence Internationale « Paix pour le Peuple Sahraoui : l'Enjeu Européen », qui s'est tenue à Paris en novembre 1985.
- Les exigences d'une solidarité renouvelée en matière d'information, d'appui politique et d'entraide humanitaire envers le peuple sahraoui.

Les délégués unanimes lancent un appel pressant au Roi Juan Carlos d'Espagne et au Gouvernement Espagnol présidé par Monsieur Felipe Gonzalez, pour que l'Espagne dénonce les Accords de Madrid par lesquels, voici onze ans, l'Espagne déléguait la tutelle administrative qu'elle exerçait sur le Sahara occidental au Maroc et à la Mauritanie.

Onze ans plus tard, malgré le fait incontestable de la reconnaissance de la R.A.S.D. par soixante-sept Etats souverains (le Belize est le soixante-septième Etat, il a reconnu la R.A.S.D. le 18 novembre 1986), l'entrée de la R.A.S.D. au sein de l'O.U.A. et les résolutions pertinentes A.H.G. 104 de l'O.U.A. et 16/41 de l'Assemblée Générale des Nations unies consacrant les droits inaliénables du peuple sahraoui à son autodétermination, malgré le fait que la Mauritanie ait dénoncé les Accords de Madrid et reconnu la R.A.S.D., le Maroc continue de bénéficier de la complicité de l'Espagne et d'appuis en armements des Etats-Unis et de nombreux pays de la C.E.E. qui lui permettent de poursuivre sa guerre d'agression contre le peuple sahraoui.

La conférence appelle l'ensemble de la communauté internationale et ses différentes instances à tout mettre en œuvres pour que le peuple sahraoui soit reconduit dans ses droits et puisse enfin vivre libre, en paix avec les Etats riverains, sur la totalité du territoire de la R.A.S.D.

Les délégués des Comités de Solidarité ont étudié particulièrement les différentes campagnes à mener afin de coordonner :

- le travail d'information de l'opinion publique européenne et des parlementaires de l'Europe,
- l'action à entreprendre pour mener l'ensemble des pays européens à voter la résolution sur le Sahara occidental lors du prochain vote de l'assemblée générale des Nations unies,
- les initiatives qui doivent enrayer les livraisons d'armes au Maroc,
- la mise en œuvre par le Parlement européen et les parlements nationaux des résolutions de la Conférence de Paris « Paix pour le Peuple Sahraoui » afin d'aboutir à la reconnaissance de la R.A.S.D.,
- la poursuite des travaux, des études et initiatives en matière de droit international, de droit du peuple sahraoui et des droits de l'Homme d'une part ; d'échanges culturels, de promotion d'initiatives de solidarité notamment en matière de jumelage des villes, d'autre part,
- la reconnaissance et le respect des espaces territoriaux et maritimes de la R.A.S.D., particulièrement en ce qui concerne les accords de pêche entre la C.E.E. et les Etats riverains de la R.A.S.D.

Les délégués des organisations non-gouvernementales humanitaires et des comités ont réaffirmé leur soutien au programme de coopération avec le Croissant Rouge Sahraoui, principalement en matière de projets structurels d'autosuffisance.

Ils ont également réexaminé comment articuler et additionner les capacités des différentes organisations afin d'aboutir aux meilleurs résultats

pour le soutien aux programmes alimentaires de santé, d'éducation et de formation.

Les délégués demandent instamment aux organisations internationales et à leurs institutions représentatives d'intensifier leurs efforts pour la mise en œuvre effective de leurs résolutions pertinentes et, en particulier, de ne ménager aucun effort pour amener le Maroc à entrer dans un processus effectif de Paix.

En terminant leur travaux, les délégués ont décidé d'organiser au printemps 1988, en Europe, un Forum International : « Reconnaissance de la R.A.S.D. ».

La prochaine Conférence Européenne de Coordination du Soutien au Peuple Sahraoui aura lieu en novembre 1987 en Grande-Bretagne.

COMMUNIQUÉ

L'Association française des Amis de la République Arabe Sahraouie Démocratique se félicite vivement de l'heureuse issue de l'atterrissage forcé des deux aviateurs français, Messieurs OURMAN et DANCOURT au Sahara occidental, sur le territoire de la R.A.S.D.

Bien que le Gouvernement Sahraoui considère légitimement tout survol de son territoire comme une violation de son espace aérien, les deux aviateurs ont été remis en liberté, et ont spontanément souligné qu'ils avaient été traités par les combattants du Front Polisario davantage comme des invités que comme des prisonniers.

C'est l'occasion de rappeler que le peuple sahraoui, contraint par l'expansionnisme marocain à se battre pour libérer son territoire, demande une solution politique du conflit du Sahara occidental et se refuse à prendre des otages.

Il respecte l'ensemble des règles du droit international, même si son ennemi marocain, lui, est loin d'agir de manière identique, notamment en ce qui concerne les prisonniers de guerre sahraoui.

L'attitude responsable du peuple sahraoui ne manquera pas de frapper favorablement les Français et devrait permettre d'élargir notablement le cercle de ceux qui réclament la reconnaissance de la R.A.S.D. par notre Gouvernement et la fin de l'aide militaire au Gouvernement marocain.

UN PROJET HUMANITAIRE

Voilà dix années se créait au Mans, suscité par la Marche verte, un comité de soutien au peuple sahraoui et au Front Polisario.

De petite dimension, certes, l'association existe toujours et s'est efforcée, durant toutes ces années, de populariser la lutte d'un peuple très ignoré en France alors que c'est en partie notre pays qui pourvoie en armes et argent son agresseur : le Maroc.

Le jumelage du Mans avec une localité sahraouie des campements de réfugiés : Haouza, voté à l'unanimité du conseil municipal, a largement consacré nos efforts de soutien au peuple sahraoui;

Depuis janvier 1982, date du jumelage, des échanges réguliers en direction des jeunes en particulier ont fait de ce jumelage quelque chose de bien vivant. Sans doute revêt-il plus d'importance pour les Sahraouis que pour les Manceaux ! Tout le monde, dans les campements de réfugiés de la région de Tindouf connaît Le Mans, alors que l'inverse est loin d'être encore vrai !

Pourtant de nombreux Manceaux ont déjà accompli un séjour dans le désert. Tous en sont revenus fortement impressionnés par tant de courage et de dignité dans un environnement si hostile.

La rencontre avec des femmes et des hommes sahraouis au Mans constitue toujours une occasion d'échanges très riches ; ils le sont davantage encore lorsqu'il s'agit des enfants, si vivants, si aguerris, qui n'ont connu que la guerre et la condition de réfugiés.

Une exposition de photos, la création d'une pièce de théâtre cette année témoignent de l'intérêt que suscitent la vie, la lutte de ce peuple dans notre département.

La vie, dans les campements de réfugiés, quoique s'étant fortement améliorée ces dix dernières années grâce à des efforts constants de solidarité, demeure très difficile. La situation « ni guerre ni paix » s'éternise depuis la mise en place des murs de défense par l'armée marocaine. Le Maroc, bien que s'enfonçant dans un isolement renforcé au niveau du tiers monde, conserve des amis puissants et bienveillants en Europe, aux Etats-Unis et même auprès de certains pays arabes.

Dans ce contexte, les Sahraouis qui vivent dans les campements de réfugiés, ressentent chaque jour un besoin pressant d'aide, alimentaire en particulier.

Plusieurs organisations humanitaires, plusieurs Etats tels l'Algérie ou certains pays européens assument la charge principale, mais les besoins demeurent immenses.

Une aide de la population mancelle en produits alimentaires, dans un cadre bien circonscrit et direct, devient urgente : geste de solidarité aujourd'hui, enrichissement mutuel pour le présent, liens solides pour l'avenir.

Une collecte alimentaire intitulée « UN CUBE POUR LES SAHRAOUI » a été lancée au mois d'octobre 1986 par le Comité de jumelage et l'Association.

Un petit carton de forme cubique, illustré d'informations, d'un contenu de cinq kilos, sert de support à cette collecte. Vendu vide 5 francs, il invite ses acquéreurs à le remplir de riz, de sucre, de légumes secs. Collectés par l'Association et le Comité de jumelage, les petits cubes seront acheminés vers le Sahara occidental. L'opération est en cours... nous espérons diffuser jusqu'à cinq cents cartons, soit : deux tonnes et demi de nourriture ; cependant, l'objectif ne sera certainement pas totalement atteint d'ici la fin de l'année. Malgré notre travail, malgré le jumelage, malgré le lancement de la pièce de théâtre, la cause du peuple sahraoui tant ignoré ne suscite pas rapidement des gestes massifs de solidarité.

Quelles que soient ses imperfections, cette première tentative présente toutefois de nombreux aspects positifs :

- elle a fourni à de nombreux Manceaux l'occasion d'exprimer, par un geste concret de solidarité, leur soutien au peuple sahraoui ;
- elle constitue pour le Comité de jumelage un moyen d'associer la population à ses choix et à son activité ;
- elle a permis de travailler plus étroitement avec le Comité de jumelage ;
- elle a renforcé la cohésion du Comité ;
- elle a fourni l'occasion de contacts fructueux avec la presse et FR 3.

Régine VILLEMONT

Association des Amis de la R.A.S.D. FRANCE
COMITÉ DE LA SARTHE



LES FILS DES NUAGES



PROPOS DU METTEUR EN SCÈNE

Il me faut, à la demande du Comité du Mans, donner mes impressions sur le spectacle « Les Fils des Nuages ». Il est toujours difficile pour un metteur en scène de parler de son propre spectacle. Je ne retiendrai qu'une chose qui me paraît essentielle : qui sont les Sahraouis aujourd'hui, que veulent-ils ? Cette question et les discussions suscitées par le spectacle sont à elles seules la raison d'être de notre travail.

Qu'un plus grand nombre connaisse l'existence d'un peuple en lutte dans ce désert si lointain, qu'il sache que ce peuple a une histoire, un passé et qu'il construit l'avenir.

Reste alors le soutien concret, la solidarité. C'est le travail que l'Association des Amis de la R.A.S.D. accompli depuis plusieurs années. Nous espérons avoir apporté notre contribution, si modeste soit-elle.

P. LARUE
Metteur en scène.

Il y a de cela trois années, l'idée était lancée de créer une pièce de théâtre qui retracerait certains aspects fondamentaux de la vie et de la culture du peuple sahraoui. Il s'agissait de populariser la lutte des Sahraouis pour leur indépendance en empruntant d'autres voies que celles que tracent les Comités de soutien de la République Arabe Sahraouie Démocratique. Il s'agissait de toucher un public différent de celui qui adhère spontanément aux causes justes.

Ce furent d'abord trois années de travail, de recherches, avec des hésitations, des avancées, des reculs, mais toujours avec beaucoup d'enthousiasme, de sympathie et d'amitié. La volonté de donner, à un peuple tant ignoré en Europe et en France, la place historique qui lui revient, sous une forme originale, a fini par triompher. La pièce de théâtre « Les Fils des Nuages » a été créée au Théâtre de l'Enfumeraie du Mans, au mois d'octobre de cette année. La représentation a été un réel succès.

Le but poursuivi a été atteint : « Comment raconter au théâtre la vie d'un peuple sans tomber dans le discours ennuyeux ou le réalisme partisan... chacune de nos tentatives nous ramenait à « Désert » le roman (de J.-M. Le Clézio)

nous donnait la fable et la poésie... » Tel était le point de départ de la recherche que s'était fixée la troupe du Théâtre de l'Enfumeraie. La lettre que nous avons reçue, parmi bien d'autres, d'une spectatrice, porte témoignage que cette recherche a été féconde.

« L'évocation réussie d'un moment historique de la résistance sert la lutte d'aujourd'hui. J'ai beaucoup aimé l'alternance des moments puissants où danse et musique envahissaient le spectacle pour donner à voir et à entendre l'histoire et des moments apaisés, tableaux de la vie quotidienne, des rapports humains et chaleureux, mais parfois aussi très âpres. J'ai beaucoup aimé la gestuelle, sobre et stylisée... les mains qui nouent le fil devant le métier à tisser, les mains qui tamisent la farine, les silhouettes tassées, soumises qui se rendent à l'atelier... Artani donnant à voir le chameau... Les danses, errance de la caravane, déchainement de la guerre en accord parfait avec la musique. Le tableau de la cohésion de la caravane groupée autour de Ma El Ainin en route pour Smara, se détachant en contre-jour sur le ciel immense. »

Régine VILLEMONT

Plusieurs ouvrages viennent d'enrichir, en 1986, la bibliographie consacrée au Sahara occidental et au peuple sahraoui.

En premier lieu il convient de citer le nouveau livre de notre ami Maurice BARBIER, *Voyages et explorations au Sahara occidental au XIX^e siècle*, Paris, 1985, Harmattan, 371 pages. L'auteur nous offre le témoignage de vingt et un voyageurs européens ou américains qui, tout au long du XIX^e siècle, visitèrent et explorèrent le Sahara occidental. Ces témoignages, recherchés avec une patience de bénédictin, sont d'une importance extrême. Ils nous permettent d'appréhender le mode de vie des Sahraouis au siècle dernier. Les coutumes, les activités quotidiennes, l'organisation sociale des tribus sahariennes nous sont retracées au fil des pages. Lorsqu'on sait que les ouvrages, dont Maurice BARBIER nous offre les extraits les plus significatifs, sont devenus introuvables, sauf à aller les consulter dans des bibliothèques hautement spécialisées, on comprend l'intérêt de la publication de ce livre. Mais, la connaissance du peuple sahraoui au XIX^e siècle, ne constitue pas le seul intérêt du travail de Maurice BARBIER. Les témoignages recueillis montrent que les tribus du Sahara occidental vivent en toute indépendance. Aucun des voyageurs, ayant traversé cette région au XIX^e siècle, n'y a rencontré une trace quelconque d'une influence marocaine. Le pouvoir des Sultans marocains s'arrête bien au-delà des limites du Sahara occidental. Les récits rapportés par Maurice BARBIER montrent à quel point les Sahraouis sont jaloux de leur indépendance. De ce point de vue, l'ouvrage est irremplaçable. Jusqu'à présent la thèse des prétendus « droits historiques » du Maroc sur le Sahara occidental avait été écartée, le Maroc n'ayant jamais apporté une preuve décisive de son influence sur le Sahara. Désormais, avec le livre de Maurice BARBIER, la preuve est faite que le Maroc, à la veille de la colonisation espagnole, n'exerçait aucune autorité sur le Sahara occidental. C'est à bon droit que M. BARBIER a pu dire, lors de la Conférence internationale « Paix pour le peuple Sahraoui », que si la Cour Internationale de Justice de La Haye, avait eu connaissance de ces

témoignages en 1975, elle aurait rendu un avis encore plus définitif que celui qu'elle a prononcé.

C'est encore un de nos amis qui vient de contribuer à une meilleure connaissance du peuple sahraoui. Brahim TERKI, dont chacun connaît le dévouement à la cause sahraouie et l'action au sein du comité de soutien toulousain, a soutenu, au début de l'année 1986, sa thèse pour le doctorat d'Etat consacrée à : *La République Arabe Sahraouie Démocratique, un processus d'édification nationale*, Toulouse, janvier 1986, 777 pages. Brahim TERKI s'est vu conférer le titre de docteur en sciences politiques avec la mention très honorable. Il est à souhaiter que sa thèse, qui n'existe que sous la forme dactylographiée, fasse bientôt l'objet d'une édition. Il s'agit en effet de l'étude actuelle la plus complète, sur la formation et les institutions de la R.A.S.D. L'ouvrage de Brahim TERKI nous renseigne de façon minutieuse sur tous les rouages politiques, administratifs, économiques et militaires dont le peuple sahraoui s'est doté tout au long de dix années de luttes acharnées contre le Maroc. A travers la thèse de B. TERKI le lecteur réalise pleinement que le conflit du Sahara occidental ne met pas simplement en évidence un mouvement de libération nationale, mais un peuple mobilisé dans sa totalité, un peuple qui a su engendrer un véritable Etat.

La Fondation internationale Lelio Basso, en collaboration avec la FILCEA CGIL CAMPANIA, a publié cinq petits fascicules relatifs au Sahara occidental. Chaque fascicule illustre un aspect du conflit du Sahara occidental. *Il Sahara occidentale* (Nicoletta GANDOLFI), Naples 1985, 15 pages. *Il Maghreb e la questione Sahrawi* (Stefano POSCIA), Naples 1985, 18 pages. *La R.A.S.D.* (Biancamaria SCARCIA), Naples 1986, 16 pages. *Il Fronte POLISARIO* (Luciano ARDESI), Naples 1986, 16 pages. *Gli aspetti diplomatici della questione sahwawi* (Maria Cristina ERCOLESSI), Naples 1986, 19 pages. Ces fascicules sont utiles, ils font un point précis sur l'actualité de la question du Sahara occidental. Ils peuvent être obtenus en s'adressant à la Fondation Lelio Basso, 5 via della Dogana Vecchia, ROME.

Enfin, il nous faut signaler la parution des actes de la Conférence internationale de Paris : *Paix pour le Peuple Sahraoui : Un enjeu européen, Actes de la Conférence internationale, Paris : 23-24 novembre 1985, Bruxelles, 1986.*

La publication des Actes de la Conférence internationale « Paix pour le Peuple Sahraoui : Un enjeu européen » ne constitue pas un simple acte rituel.

Bien au contraire, cette publication acquiert une signification profonde : témoigner, devant un public plus large que celui des seuls participants à la Conférence, de la justesse d'une cause qui, d'un côté risque d'être oubliée, et de l'autre menace de mettre en danger des équilibres maghrébins, et par voie de conséquence les équilibres méditerranéens, si elle ne trouve pas sa juste solution, à savoir, l'exercice par le peuple sahraoui de son droit à l'autodétermination.

L'Europe, à travers ses forces démocratiques et sociales, à travers ses institutions communautaires, ses organisations politiques est directement concernée. Le rôle que l'Europe peut jouer est clairement mis en évidence dans les deux résolutions finales qui ont été adoptées à l'issue des travaux de la Conférence...

Deux affirmations reviennent constamment dans toutes les interventions qui ont été recueillies au cours de Conférence : la justesse de la cause sahraouie irréversiblement reconnue par l'Organisation des Nations unies et par l'Organisation de l'Unité Africaine ; la nécessité de tout mettre en œuvre afin de persuader le Maroc d'ouvrir des négociations avec les représentants légitimes du peuple sahraoui, le Front Polisario et la République Arabe Saharouie Démocratique, même si, dans un premier temps et pour des raisons d'opportunité, ces négociations devraient demeurer indirectes.

La Conférence entendait être une contribution à la réalisation de cet objectif. Les Actes qui sont présentés ici constituent le témoignage de la validité de ce propos. L'espoir demeure qu'ils ne soient qu'un point de départ. (Extraits de l'avant-propos).

1987

Renouvelez votre adhésion à l'Association des Amis de la R.A.S.D., abonnez-vous à Sahara-Info :

Soutenez le combat du peuple sahraoui pour son indépendance, contribuez au développement de la R.A.S.D., renforcez la paix et l'amitié entre les peuples du Maghreb en devenant amis de la R.A.S.D.

NOM Prénom Profession

Adresse

Je désire adhérer 150 F Étudiants, retraités, Adhésion 75 F
Je désire m'abonner à « Sahara-Info » 50 F chômeurs : Abonnement 50 F

A découper et à nous retourner accompagné de votre règlement (CCP 19303 94 K Paris).